

ENGAGEMENT ACTIVITÉ FOOTBALL A 7 AUTOARBITRE

SAISON 2024 - 2025

m du club : CORRESPONDANTS D	E L'ÉQUIPE		
Nom et prénom du Correspondant n°1	Tél. (Dom.)	Tél. (Trav.)	Tél. (Port.)
Adresse postale du correspondant n°1 qui recevra les informations (confidentielle)	E-mail		
Nom et prénom du Correspondant n°2	Tél. (Dom.)	Tél. (Trav.)	Tél. (Port.)
	E-mail		
•	ouleur dominante) naillots – 1°jeu	Couleur des n	naillots – 2° jeu
Couleur des n	naillots – 1°jeu	Couleur des n	naillots – 2° jeu
Couleur des non control of the contr	naillots – 1°jeu	Couleur des n	naillots – 2° jeu
Couleur des non des non équipe dispose d'un Nom du stade	naillots – 1°jeu		
NFORMATION TERRA Mon équipe dispose d'un Nom du stade Adresse	IN DE FOOTBALL terrain Synthétiqu		
NFORMATION TERRA Mon équipe dispose d'un Nom du stade Adresse Surface Jour &	IN DE FOOTBALL terrain Synthétique e le terrain en juipe.		
NFORMATION TERRA Mon équipe dispose d'un Nom du stade Adresse Surface Jour & horaire du coup d'envoi Nom du club qui partag alternance avec mon éc	IN DE FOOTBALL terrain Synthétique e le terrain en guipe. on =>		

FOOTBALL AUTOARBITRÉ À 7

CHOIX DU MOMENT DE PRATIQUE POUR LE CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT	MOMENT
Séniors	Du lundi au vendredi
(17 ans et plus)	Samedi matin

CHOIX DES OPTIONS

FORFAIT COUPES Île de France & des Hauts-de-Seine	Organisation et règle de qualification : Cette option comprend les matchs de qualifications en coupe régionale ou départementale (de septembre à octobre)
Championnat	Phase 1 : d'octobre à janvier
&	Phase 2 : de janvier à avril
Challenge Printemps	● Challenge : d'avril à juin
Observation d'un match	☐ Je m'engage à observer une rencontre durant l'année (+ 1 pt au classement final)

GRILLE TARIFAIRE

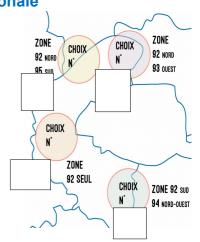
	TOTAL	
Challenge de Printemps	60 €	
Coupe départementale uniquement	25 €	
Brassage IDF + Coupe régionale OU Coupe départementale en fonction du classement du brassage	35 €	
Équipe suppplémentaire (équipe ayant son propre terrain)	170 €	
Équipe suppplémentaire + terrain mis à disposition par le comité	300 €	
Championnat football autoarbitré à 7 (équipe ayant son propre terrain)	200 €	
Championnat football autoarbitré à 7 + terrain mis à disposition par le comité	330 €	

Choix de la zone du tirage pour la phase qualificative de la coupe régionale

« Je préfère jouer dans les zones suivantes » :

Indiquer par ordre de préférence dans les bulles, vos zones de jeu de prédilections.

De 1 à 4 choix possibles





CHARTE DU FAIR-PLAY & DU FOOT AUTOARBITRÉ A 7



Commune aux comités franciliens & à leurs clubs adhérents

« Je veux bien être privé de ballon mais pas de plaisir... »

Je m'engage, avec mon Club, à suivre l'éthique sportive chère à la FSGT, faite de respect de l'autre et de convivialité.

Je m'engage à informer les adhérents de mon club, de toutes les initiatives prises par la FSGT en faveur d'un sport "propre" et à contribuer avec elle à leurs réalisations.

Je m'engage à mettre en œuvre toutes les conditions pour favoriser le bon déroulement des épreuves sportives, à savoir :

- Contact de l'équipe rencontrée avant le match
- Respect des horaires, des installations sportives et des personnes qui y travaillent
 - Respect des règlements et de leurs obligations administratives
 - Respect de l'équipe rencontrée
- Respect des commissions sportives, de la commission de discipline, des dirigeants et de leurs partenaires

Je m'engage:

- A faire mienne les spécificités et les règles du football autoarbitré à 7, et à les transmettre à mon équipe
- A ne faire participer aux compétitions que des personnes ayant une licence FSGT validée pour la saison en cours.
- A établir une feuille de match et à procéder au contrôle des licences <u>avant</u> le coup d'envoi des rencontres.
- A respecter et faire respecter l'esprit de l'autoarbitrage en concédant les fautes volontaires ou involontaires et en appliquant les réparations qui s'imposent.
- A pratiquer un football à la fois compétitif et sympathique en adoptant un comportement fair-play en toutes circonstances

	Président(e) de l'acceptation eu	andre version to the color display
	President(e) de l'association ou s	son/sa représentant(e) légal(e), déclare :
	Avoir pris connaissance des diffe de football et des conditions d'ac	férents documents relatifs à l'organisation des compétitions dhésion à la FSGT.
	Avoir pris connaissance de la Ch	harte du Fair-Play et du foot autoarbitré à 7
	Je m'engage à œuvrer pour les fa de mon association.	faire connaître et respecter par l'ensemble des adhérents
ait à		le

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1- Remplir le formulaire d'engagement et d'affiliation dans son intégralité.
- 2- Signer la Charte du Fair-Play et du football autoarbitré à 7
- 3– Joindre obligatoirement au dossier le règlement financier à l'ordre de la FSGT 92. Paiement échelonné possible en joignant 3 chèques.
- 4– Dossier à retourner complété par mail (<u>foot@fsgt92.org</u>) avant <u>le lundi 03</u> <u>juin 2024 avec le règlement</u>

Informations relatives à la loi "informatique et libertés"

Les données personnelles recueillies dans ce dossier sont nécessaires au traitement de votre engagement et au suivi de votre équipe. Elles sont susceptibles d'être communiquées aux autres clubs et sont disponibles en ligne sur le site www.footfsgtidf.org, à l'exception de l'adresse postale des correspondants.

Conformément à l'Art. 32 de la loi "Informatique et Libertés" vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles que nous pourrions être amenés à recueillir. Si vous souhaitez exercer ce droit contacter le responsable à l'adresse : postmaster@footfsgtidf.org